Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 2

Vorwort: Éditorial
Autor: Lenzin, René

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Forum

Armée 95 **4**

Objection de conscience **8**

SRI

Des journalistes au service de la Cinquième Suisse **11**

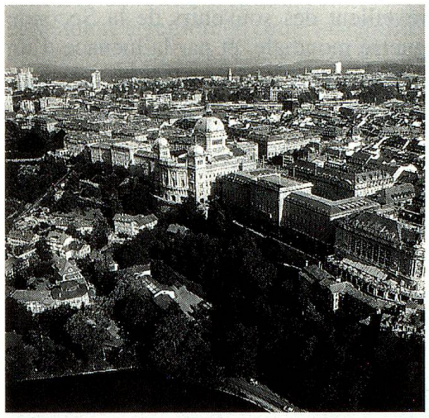

Culture

Le Palais fédéral (fin) **15**

Page de couverture:
L'aviation militaire suisse: avion à réaction. (Photo: Prisma)

IMPRESSUM

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 20e année en allemand, en français, en italien, en anglais et en espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 298 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Heidi Willumat (WIL), Service des Suisses de l'étranger, DFAE; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral; Jacques Matthey-Doret (JMD), Radio-Télévision Suisse Romande. Rédacteur des Communications officielles: Paul Andermatt (ANP), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. 031 44 66 25, fax 031 44 21 58, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

« La récession s'étend partout; dans le dernier numéro de la «Revue Suisse», nous vous avons déjà informés du triste record du nombre des chômeurs en Suisse. Et presque tout donne à penser qu'en 1993, ce sera encore pire. Au Parlement, on débat la question de savoir si une «politique anticyclique» – à savoir des investissements de l'Etat en période de récession – peut améliorer la situation. Cependant, tous les courants et forces politiques sont d'accord pour dire que l'Etat doit lui aussi faire des économies. La seule question est de savoir: où? Et surtout: où le plus? Apparemment, à Berne, l'Administration et le Parlement sont d'avis que l'on peut sans problème faire d'importantes économies à la «Revue Suisse». On ne peut pas s'expliquer autrement pourquoi le crédit pour 1993 a été réduit pas moins de trois fois, au total de trente pour cent. La conséquence est facile à comprendre: au lieu des huit numéros prévus cette année, il n'y en aura que cinq. Passons!

Aux yeux de la rédaction et de l'Organisation des Suisses de l'étranger, cette décision de faire des économies drastiques est avant tout politique et non pas financière. En effet, avec cinq numéros, la «Revue Suisse» ne peut plus guère remplir convenablement le mandat que la Confédération lui a confié en rapport avec le droit de vote par correspondance. Sur ce point, les réductions budgétaires sont en contradiction avec les intentions exprimées et les promesses faites en son temps par la Confédération. Tout cela, nous l'avons aussi clairement fait savoir aux services intéressés, mais sans pouvoir faire changer la décision.

D'ailleurs, nos protestations ne visaient pas à nous faire exclure des mesures générales d'économies. Nous sommes tout à fait prêts à apporter notre contribution à l'assainissement des finances fédérales et avons par conséquent prévu dès le début de réduire la fréquence de parution. Nous nous élevons uniquement contre l'ampleur des réductions.

Il s'agit d'ailleurs aussi de (beaucoup) d'argent – mais en apparence seulement – lors de la votation populaire du 6 juin prochain. Dans le temps record d'un mois, quelque 500 000 Suissesses et Suisses ont signé l'initiative visant à interdire l'achat d'avions de combat jusqu'en l'an 2000. Derrière le débat sur l'aviation et aussi sur l'initiative relative aux places d'armes se cachent cependant des divergences fondamentales concernant la défense nationale. La proportion étonnamment élevée de oui à l'initiative de 1989 sur la suppression de l'armée a encouragé le Groupement pour une Suisse sans armée (GSsA) à poursuivre son action. Mais même parmi les personnes qui se prononcent par principe en faveur de l'armée, toutes n'apprécient pas la situation de la même manière: jusqu'où doit s'étendre par exemple la notion de politique de sécurité? Jusqu'où doit aller la réforme de l'armée? Ne pourrait-on pas supprimer ou du moins reporter l'achat d'avions? De telles questions et d'autres encore font l'objet d'un débat. Nous leur consacrons l'article principal de cette édition. »

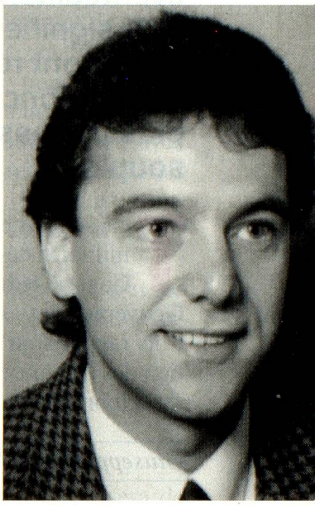

René Lenzin